



COMMUNE DE PILLON

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 mars 2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt mars à 20h00, le conseil municipal de la commune de Pillon étant réuni au lieu de ses séances, après convocation légale en date du 06 mars 2024, sous la présidence de M. PERGENT Christian, Maire avec pour ordre du jour :

- Examen et vote du Compte de Gestion 2023 et du Compte Administratif 2023
- Affectation du résultat 2023
- Subventions aux Associations 2024
- Vote des Taxes Directes Locales 2024
- Examen et vote du BP 2024
- Questions diverses

Etaient présents tous les membres du Conseil Municipal sauf :

Membres excusés : BILS Gina

Membres absents : LONGUEVILLE-MARTEL Isabelle, LONGUEVILLE Patrick et SIMON Serge

Les conseillers excusés avaient délégué leur mandat respectivement par procuration :

-Gina BILS donne pouvoir à Mr LALLEMAND Gérald

Il a été proposé, conformément à l'article L2121-15 du Code Générale des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil, Mr DUVOIS Emmanuel ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions, qu'il a acceptées.

Le Maire demande aux conseillers municipaux de valider le procès-verbal de la dernière réunion du conseil municipal. Il est validé à l'unanimité.

1) Examen et vote du CDG 2023

Après avoir lu et examiné le Compte de Gestion 2023 issu de la Trésorerie, le conseil municipal vote à l'unanimité le Compte de Gestion 2023 tel que présenté.

Vote POUR : 07

Contre : 00

Abs : 00

2) Examen et vote du Compte Administratif 2023

Après avoir lu et examiné le Compte Administratif 2023, le conseil municipal vote à l'unanimité le Compte Administratif 2023 tel que présenté. Mr le Maire n'a pas voté.

Vote POUR : 06

Contre : 00

Abs : 00

5) Examen et Vote du BP 2024

Présentation, examen et vote des propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2024 qui s'équilibre comme suite :

Investissement

Dépenses : **658 309.89 € dont 6 150.72 € de RAR**

Recettes : **658 309.89 €**

Fonctionnement

Dépenses : **506 860.48 €**

Recettes : **506 860.48 €**

Vote POUR : 07

Contre : 00

Abs : 00

6) Questions diverses :

- Traversée du Village : Une réunion avec la DDT et l'ADA s'est tenu le 14 mars 2024. Un compte rendu est attendu.
- Enfouissement des réseaux dans le village : Une demande a été faite à la FUCLEM pour savoir ce qui était subventionnable. Mme GENIN de ENEDIS est venue pour faire un état des lieux sur l'âge des réseaux. Une nouvelle demande sera faite à la FUCLEM.
- Réunion Biodiversité : Une réunion avec le nouveau garde ONF, teddy BRACARD a eu lieu le 13 mars 2024. Une nouvelle réunion aura lieu le mercredi 27 mars à 17h en mairie de Nouillonpont.
- Un bilan financier des travaux dans les forêts a été fait. Mr le Maire a présenté les chiffres aux conseillers.
- Chantier d'insertion : la personne qui taillait les arbres du village a cessé son activité. Le Maire envisage de demander au chantier d'insertion d'Etain de venir le faire. Un devis leur sera demandé.

Séance levée à 21h35.

Le secrétaire,

Christian PERGENT,
Maire de PILLON